

# Négocier le contrôle, promouvoir la lecture

## Éditeurs indépendants face à l'État dans la Russie des années 2010

Bella Ostromooukhova, Sorbonne Université

Lorsque l'un des fondateurs de l'Alliance des éditeurs indépendants russe<sup>1</sup> est interrogé par une revue en ligne en 2012 sur les raisons qui ont présidé à la création de cette organisation quelques mois auparavant<sup>2</sup>, il évoque un contexte politique tendu qui induirait, selon lui, la nécessité de renforcer « les liens horizontaux, de réunir des gens très différents sur des plates-formes très diverses » : « Le pouvoir politique est obscur et inadéquat, et nous, c'est comme si on existait dans un univers parallèle (...). Nous avons le sentiment de publier des livres non pas pour en tirer des profits, mais pour créer un milieu communicationnel. Nous aimons lire, nous aimons publier (...). Et nous le faisons non pas parce que quelqu'un d'en haut nous a dit de faire comme ceci ou comme cela, mais parce que nous l'avons voulu et que nous sommes réunis pour en discuter. » (Ivanov, 2012).

À l'inverse de ses confrères occidentaux, qui en appellent souvent à une régulation du marché par les pouvoirs publics, cet éditeur s'inscrit donc dans une double opposition, face à un État perçu comme une force hostile et face aux gros acteurs commerciaux en quête de « profit ». Sa méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics est motivée par le tournant autoritaire que l'État russe connaît depuis le début des années 2000. Les velléités d'emprise du pouvoir sur la parole publique se sont accentuées à partir de l'année 2011, marquée par des élections frauduleuses à la Douma puis à la Présidence, qui ont déclenché des mouvements de protestation et abouti à une radicalisation des rapports entre un pouvoir de plus en plus autoritaire et de nombreuses formes d'opposition

---

<sup>1</sup> Souvent désignée dans cet article par le terme « l'Alliance ».

<sup>2</sup> L'Alliance des éditeurs indépendants a été enregistrée en février 2012, tandis que l'interview a été publiée le 23 mars 2012.

(Yerpyliova et Magun, 2014 ; Daucé, 2016 ; Gabowitsch, 2016). Du point de vue économique, le processus de concentration éditoriale, commencé en Russie à la fin des années 1990, s'intensifie durant la décennie en cours avec la constitution de grands groupes qui monopolisent le marché et tissent des liens privilégiés avec l'État. Définir l'Alliance en opposition à un « pouvoir obscur » et en opposition aux personnes qui ne font que chercher du « profit » revient donc à délimiter un espace pour les « indépendants », qui leur permettrait de promouvoir leur « amour » des livres en dépit des pressions politiques et économiques qu'ils peuvent subir de la part des agents de l'État et des grands groupes éditoriaux. Il s'agirait donc d'affirmer l'originalité éthique de la petite édition, qui ferait passer l'indépendance intellectuelle et les préoccupations d'ordre esthétique avant les enjeux de pouvoir ou des préoccupations pécuniaires.

Toutefois, un autre membre fondateur de l'Alliance – copropriétaire de la même maison d'édition que le précédent – tient à peu près au même moment un discours très différent : « Nous partons de l'idée que l'État n'est pas une structure extraterrestre et hostile, c'est aussi l'argent du contribuable. Bien sûr, notre tâche première est de faire entendre la position de l'Alliance aux pouvoirs locaux et fédéraux (...). Car tout le monde sait qu'il y a des budgets pour promouvoir et soutenir la lecture. » (Kotomin, in Kaplin, 2012).

Se méfier des pouvoirs publics n'exclut donc pas une approche pragmatique qui consiste à les envisager comme une source potentielle de soutien financier et comme un possible allié dans la promotion de l'édition non-commerciale. Pour comprendre comment ces deux visions de l'État peuvent être compatibles, il faut tout d'abord esquisser la spécificité historique du contexte russe, puis évoquer à grand trait l'évolution de l'action publique en matière d'édition, pour ensuite étudier les conditions d'existence de l'indépendance éditoriale et les différentes formes qu'elle revêt<sup>3</sup>.

### **Endiguer la parole publique et recréer une « grande nation du livre » : le retour du politique dans la sphère de l'édition**

---

<sup>3</sup> Cet article se fonde sur une enquête de terrain, réalisée à partir d'entretiens semi-directifs et du principe « d'observation participante » auprès de membres de l'*Alliance des éditeurs indépendants russes*, menée par l'auteure depuis 2012.

Les rapports entre les pouvoirs publics et l'édition en Russie ont une histoire spécifique, liée au récent passé soviétique, pendant lequel toutes les maisons d'édition dépendaient de l'État qui contrôlait l'intégralité de la chaîne de production et de diffusion du livre (Thiesse et Chmatko, 1999). Seules les œuvres produites clandestinement, en « *samiizdat* », échappaient à cette règle ; recopiés à la main ou à la machine, ces livres non seulement ne pouvaient bénéficier d'aucune aide publique mais, au contraire, étaient susceptibles d'entraîner, pour leurs producteurs, diffuseurs et détenteurs, de graves déboires avec la justice.

La libéralisation du marché du livre s'est produite, en URSS, à la fin des années 1980, avec l'apparition de coopératives, qui sont devenues des maisons d'édition privées avec la dislocation de l'URSS en 1991. Dans le domaine des politiques culturelles, les chercheurs notent, pour les années 1990, un retour de balancier concernant par rapport à l'ingérence soviétique. Dans une loi de 1992 qui définit « les fondements législatifs de la Fédération de Russie en matière de culture », l'État s'engage à ne plus intervenir dans le processus de création. Le financement des activités culturelles, désormais délégué aux pouvoirs régionaux et locaux, devient sporadique (Vostriakov, 2011). Toutefois, les maisons d'édition se multiplient, notamment grâce au mécénat privé, aux programmes de soutien étrangers, et surtout grâce à une demande pressante de lecteurs avides d'une littérature différente des standards soviétiques, qui rendait le secteur de l'édition très lucratif.

Depuis le début des années 2000, Vladimir Poutine, arrivé à la tête de l'État, entame le processus de construction d'une « verticale du pouvoir » qui implique, entre autres, un contrôle accru de la parole publique. L'État réinvestit dès lors la sphère culturelle, processus devenu particulièrement sensible dans les années 2010, depuis les élections houleuses de 2011 mentionnées en introduction, la guerre en Ukraine, l'annexion de la Crimée et les tensions internationales qui en ont découlé. Les médias indépendants qui exprimaient des opinions critiques sur ces sujets sensibles ont subi des pressions qui ont poussé certains à s'expatrier<sup>5</sup>, et d'autres à changer de rédacteur et de ligne éditoriale<sup>6</sup>. Dans la majeure partie des cas, il ne s'agit pas d'une censure explicite ; l'État avance masqué, en utilisant son influence sur des acteurs privés tels que les propriétaires des médias ou les opérateurs de télévision par câble (Daucé, 2014).

---

<sup>4</sup> Ce terme est un composé de mots russes « sam » (soi-même) et « izdat' » (publier).

<sup>5</sup> C'est le cas, par exemple, de la revue en ligne *grani.ru*.

<sup>6</sup> *Lenta.ru*, *Kommersant*, ou encore *Forbes.ru*.

Une législation qui tend à normer la parole publique se met toutefois progressivement en place. L'État s'arroge explicitement le droit de censurer des écrits imprimés ou en ligne. Ainsi, une liste noire de textes interdits en vertu de la loi fédérale de 2002 condamnant l'« extrémisme » religieux ou nationaliste, régulièrement mise à jour, est en ligne sur le site du ministère de la Justice<sup>7</sup>. Elle contient à ce jour près de 3 900 titres.

En dehors de cette manifestation formelle de la censure, d'autres lois permettent d'exercer un contrôle plus insidieux. Ainsi, la loi fédérale qui « protège les enfants d'informations qui pourraient porter préjudice à leur santé et à leur développement », adoptée en 2010, impose à tous ceux qui publient pour la jeunesse d'éviter des sujets qui pourraient traumatiser les lecteurs, les inciter à l'usage d'alcool ou de stupéfiants, ou encore les pousser à « nier les valeurs familiales ». Peu de textes ont réellement été censurés en vertu de cette loi, mais en a découlé l'obligation, pour les éditeurs, de marquer l'âge du public visé sur chaque ouvrage. Une catégorisation en fonction du contenu (0+, 6+, 12+, 16+ et 18+) est stipulée par la loi, avec des formulations qui restent très vagues pour distinguer ces différentes catégories. La « négation des valeurs familiales », par exemple, fait basculer le livre dans la catégorie 18+, sans qu'il y ait consensus sur ce que l'on entend exactement par cette formule. Or, l'enjeu est de taille : un livre marqué « 18+ », même s'il est destiné aux adolescents, ne pourra pas être acquis pas des bibliothèques jeunesse et se retrouvera sur des rayonnages pour le public adulte des librairies, ce qui réduira fatalement son succès commercial. Par ailleurs, un livre peut être retiré de la vente ou son éditeur frappé d'une amende si un expert officiel juge qu'il est mal labellisé.

D'autres lois, adoptées à partir de 2012, visent à instaurer un ordre politique et moral, supposément opposé à celui de ce que les politiques désignent comme venant de l'« occident dépravé ». C'est le cas de la loi de 2013 interdisant la publication de textes pouvant « induire, chez des mineurs, un penchant vers une orientation sexuelle non-traditionnelle, rendre cette dernière attrayante ou donner la fausse idée de l'égalité sociale entre des couples traditionnels et non-traditionnels<sup>8</sup> ». Cette loi témoigne d'un retour en force de la stigmatisation officielle de l'homosexualité. Les rapports homosexuels

---

<sup>7</sup> <http://minjust.ru/ru/extremist-materials>

<sup>8</sup> <http://www.zakonrf.info/koap/6.21/>

constituaient un crime inscrit au code pénal pendant l'époque soviétique, et étaient passibles de lourdes peines de prison. Ils ont été décriminalisés en 1993, et le code pénal de la Fédération de Russie adopté en 1996 ne mentionne plus les rapports homosexuels consentis comme un crime. Toutefois, tout au long des années 2000, des initiatives émanant de politiques conservateurs se réclamant de la religion orthodoxe tentaient de restaurer une forme de pénalisation, sous couvert de la protection des mineurs. Après la réélection de Vladimir Poutine en 2012, ces initiatives ont abouti à la loi susmentionnée qui de fait pèse la menace de pénalisation sur quiconque mentionnant publiquement des rapports homosexuels, et notamment dans la littérature.

L'espace public est, depuis 2012, globalement soumis à la nécessité d'une adhésion au « patriotisme » (Daucé *et alii*, 2013), lequel s'opposerait à un engouement excessif pour le monde occidental. L'appellation « agent de l'étranger », qui désigne, depuis 2012, ONG et médias financés par des fonds non-russes et qui seraient les porte-paroles de cet Occident menaçant, stigmatise implicitement cet engouement<sup>9</sup>.

Parallèlement à cette tendance croissante au contrôle, on voit se profiler un intérêt de l'État pour la culture en général, et pour la littérature en particulier, accompagné d'un dispositif d'aides et de subventions. Après une longue période d'indétermination, les principes et les objectifs d'une politique culturelle nationale sont formulés en 2006 (Astafieva et Avanesova, 2015). Plus récemment, un décret de Vladimir Poutine<sup>10</sup> stipule que « la culture de la Russie constitue sa richesse au même titre que ses ressources naturelles » et qu'elle devient désormais « l'une des priorités nationales ». Ce décret a donné naissance à une « stratégie de la politique culturelle jusqu'en 2030<sup>11</sup> ». Celle-ci développe l'idée de la nécessité de soutenir financièrement la culture russe afin de répondre à une possible « crise de valeurs » qui se traduirait par une montée d'« agressivité et de comportements asociaux », un révisionnisme en matière d'histoire, etc. En ce qui concerne la littérature, la politique des pouvoirs publics consiste à soutenir financièrement des publications dites « socialement utiles » qui véhiculeraient le « respect

---

<sup>9</sup> La loi 121 du 20.07.2012 oblige les ONG financées par un capital étranger de se faire enregistrer comme « agent de l'étranger », ce qui implique un certain nombre de contraintes. Des ratifications à la « loi sur les médias » adoptées en 2017 permettent également d'attribuer à ces derniers l'appellation « agent de l'étranger ». Et des ratifications de 2018 permettent d'appeler ainsi toute personne physique diffusant des informations à provenance de l'étranger.

<sup>10</sup> Décret numéro 808 du 24 décembre 2015 « L'affirmation de bases de la politique culturelle d'Etat », <http://static.kremlin.ru/media/events/files/41d526a877638a8730eb.pdf>

<sup>11</sup> <http://government.ru/media/files/AsA9RAyYVAJnoBuKgH0qEJA9IxP7f2xm.pdf>

de l'État russe » incitant le lecteur « à défendre les intérêts nationaux », en accord avec un « engagement civique fort » ; le « haut sens de la morale » ; « la défense des valeurs liés à la famille<sup>12</sup> », etc. Si les politiques publiques françaises se donnent pour objectif de maintenir la diversité des maisons d'édition (Cartellier, 2008), en Russie, elles visent donc avant tout à éduquer la population en conformité avec des règles morales évoquées en des termes très généraux.

Par ailleurs, Vladimir Poutine tend à personnifier la politique en matière de littérature. Ainsi, une « première assemblée littéraire russe » s'est tenue à son initiative le 21 novembre 2013, durant laquelle le président a solennellement assuré les écrivains, éditeurs et libraires présents de son soutien. La Russie, qui autrefois avait le statut de « grande nation du livre », l'aurait perdue, et Poutine se proposait, dans son discours à l'« assemblée littéraire », de la lui rendre. Les événements organisés dans le cadre de l'année de la culture (2014) et de celle de la littérature (2015) ont fourni l'occasion au président et à ses proches collaborateurs d'assister assidûment aux événements liés à la lecture, nourrissant ainsi l'image de l'État protecteur des « Belles Lettres »<sup>13</sup>.

Toutefois, il serait erroné de présenter les politiques publiques en matière d'édition comme un dispositif cohérent. Les aides financières à la publication sont dispensées par l'Agence fédérale pour la presse et les communications de masse (Rospechat'), qui dépend du ministère des Communications. Il s'agit de subventions versées à l'éditeur afin de compenser une partie des frais de publication. Les œuvres sont sélectionnées, sur maquette, par un comité d'experts, composé d'une vingtaine de personnes dont le vice-président de Rospechat', le conseiller du Président de la Fédération de Russie en matière de littérature, ainsi que des représentants du monde académique, des directeurs de bibliothèques, d'archives et de grandes maisons d'édition. Cette commission sélectionne les œuvres dont le contenu lui paraît le plus en adéquation avec les diverses facettes du « socialement utile ». Or, celles-ci sont formulées de façon suffisamment floue pour permettre des interprétations multiples. Des œuvres d'orientations politiques divergentes voire opposées peuvent alors se voir attribuer une subvention.

---

<sup>12</sup><http://www.fapmc.ru/rospechat/statements/support/grantingofstatesupport/item45.html>

<sup>13</sup> Au début de chaque année, un décret présidentiel proclame une thématique pour l'année à venir. Un budget est alors alloué pour organiser des événements autour de cette thématique tout au long de l'année. Ainsi, après l'année de la littérature, la Russie a connu celle du cinéma (2016), puis celle de l'écologie (2017), celle du volontariat (2018) et du théâtre (2019).

De plus, les questions liées à la politique du livre relèvent de la compétence de plusieurs ministères qui communiquent mal entre eux. Outre Rospetchat', qui, en plus d'attribuer des aides à la publication, cofinance certains salons du livre, certains prix littéraires et d'autres événements liés à l'édition<sup>14</sup>, le ministère de la Culture, celui de l'Éducation et celui du Développement économique ont également des budgets à distribuer et des contraintes à imposer.

C'est afin de jouer le rôle d'intermédiaire entre ces différentes instances publiques et les acteurs du champ éditorial qu'une union professionnelle autour des métiers du livre, Rossiiskii Kinjnyi Soiouz (RKS), a été fondée par les dirigeants des grandes maisons d'édition en 2001. Regroupant à ce jour plus de 1500 membres (éditeurs, libraires, bibliothécaires, mais également les typographies et quelques associations d'écrivains), la RKS se présente sur son site<sup>15</sup> comme une « organisation non-gouvernementale ». Bien qu'étant une association indépendante, elle est toutefois présidée par l'ancien président de la Cour des comptes, et son conseil de direction est composé à la fois de hauts fonctionnaires d'État et de dirigeants de grands groupes éditoriaux, ce qui témoigne de sa proximité à la fois avec les structures publiques et les grands acteurs du marché éditorial.

La RKS, de concert avec Rospetchat', a été chargée de l'organisation des événements liés à l'année de la littérature en Russie en 2015, ce qui a élargi son registre d'action. Certaines de ses actions ont été pérennisées, comme, notamment, un nouveau salon du livre sur la place Rouge. La proximité géographique de cet événement avec le Kremlin pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une simple vitrine pour la propagande poutinienne. Il l'est en partie : c'est là, notamment, qu'ont été présentés les trois tomes de *Discours direct*, recueil de citations de Vladimir Poutine paru en 2016. Toutefois, les éditeurs indépendants décrivent ce salon comme un lieu où ils sont très bien mis en valeur, notamment grâce à une programmation d'événements mêlant grands et petits éditeurs.

Ce constat fait donc écho au questionnement initial de cet article : comment concilier une indépendance revendiquée, voire une divergence éthique avec le pouvoir, et le fait d'apprécier les infrastructures que ce dernier propose ? Une autonomie totale vis-à-vis des structures d'État serait-elle une condition nécessaire d'une parole libre ?

---

<sup>14</sup> C'est Rospetchat' qui était chargé, par exemple, d'organiser et de cofinancer les événements dans le cadre de l'année de la littérature (2015).

<sup>15</sup> <http://www.bookunion.ru/>

## Rapports matériels à l'État : oppositions, contournements et adaptations

Certaines petites maisons d'édition en marge du champ professionnel professent cette autonomie totale, y compris par rapport aux contraintes administratives, en omettant de créer officiellement leur entreprise. Si, dans les années 1990, une telle pratique était fréquente afin, notamment, d'échapper au fisc, aujourd'hui seules les toutes petites maisons, souvent fortement engagées politiquement, négligent de le faire. La seule personne interviewée qui évoque cet évitement ne parle d'ailleurs pas d'un geste politique traduisant une opposition, mais plutôt d'une lassitude devant les formalités à remplir<sup>16</sup>. Un tel éditeur, n'étant pas un « entrepreneur individuel » faute d'avoir effectué les démarches pour le devenir, est forcé soit d'utiliser un prête-nom, soit d'agir en tant que personne physique. Ce qui est légal, à condition de remplir des papiers et de payer les taxes nécessaires – cela peut toutefois entrer en collision avec le *modus vivendi* anarchiste ou libertaire de ces maisons d'édition. Les libraires ou grossistes indépendants, afin d'éviter à leur tour des problèmes avec le fisc, leur proposent dès lors de remplacer par exemple, dans la comptabilité des ventes, cette production non-officielle par des titres d'une maison d'édition en règle vis-à-vis de la loi.

Les grossistes ou libraires indépendants sont donc indispensables à l'autonomie de ces éditeurs vis-à-vis de l'État. Mais ils peuvent aussi fonctionner comme des censeurs..Outre qu'ils refusent catégoriquement les ouvrages de la liste noire, les libraires avouent réfléchir avant de prendre des livres autorisés mais traitant de sujets « qui irritent le pouvoir<sup>17</sup> ». Un grossiste spécialisé dans les maisons indépendantes dit avoir hésité à distribuer un recueil de conversations de l'opposant au régime Alexeï Navalny avec l'ancien dissident polonais Adam Michnik au sujet des régimes autoritaires et des façons de les combattre, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué en Pologne pendant l'ère soviétique (Michnik, Navalny, 2015). De même, il dit diffuser avec précaution les livres d'une maison d'édition spécialisée dans la thématique homosexuelle – même si, finalement, il prend ce risque, pour des raisons qu'il avoue économiques, car cela lui permet de se distinguer de ses concurrents plus prudents en proposant des raretés introuvables ailleurs<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Entretien avec Nikolai, le 27.04.2016.

<sup>17</sup> Entretien avec Maxim, le 19.04.2016.

<sup>18</sup> Entretien avec Nikolai, ob. cit.



En dehors de quelques cas extrêmes, la majeure partie des maisons d'édition qui, outre une indépendance économique vis-à-vis des grands groupes, se distancient intellectuellement de certaines idées promues par l'État, utilisent néanmoins les dispositifs d'aide proposés par ce dernier. Par exemple, Kompas Guid, une maison d'édition pour jeune public qui se spécialise dans une littérature critique, touche à plusieurs sujets tabous tels que l'homosexualité, la mort ou la violence. Née d'un projet de revue soutenu par des instituts culturels étrangers installés à Moscou, elle promeut une ligne éditoriale centrée sur la découverte des cultures étrangères afin de former des « citoyens du monde<sup>19</sup>», ce qui entre en conflit avec le repli identitaire prôné par les instances officielles. Toutefois, Kompas Guid a pu bénéficier de subventions de la part de Rospetchat' pour le livre *L'Enfant en sucre* qui raconte l'exil d'une petite fille et de sa mère pendant les répressions staliniennes. Bien que le passé stalinien demeure un sujet sensible<sup>20</sup>, la maison d'édition a réussi à convaincre la commission d'experts que ce livre était « socialement utile », ce qui corrobore l'idée que cette catégorie a des frontières mouvantes.

Toutefois, le recours aux aides publiques demeure un élément anecdotique dans la vie des éditeurs indépendants, car le montant des subventions reste modeste<sup>21</sup> proportionnellement au travail administratif que nécessite leur obtention, trop important pour les petites maisons d'édition qui emploient peu de personnel. En revanche, les concours littéraires et les foires du livre financés par l'État représentent des dispositifs très importants pour les éditeurs. Les premiers servent à la fois de réservoir d'auteurs<sup>22</sup> (en amont de la publication) et de moyen d'augmenter son capital symbolique (en aval). Les deuxièmes sont des plateformes de promotion pour les petites maisons ainsi qu'un moyen plus ou moins efficace d'écouler leurs stocks, mais également des lieux d'échanges importants où se tissent et s'entretiennent les liens horizontaux constitutifs du milieu des indépendants.

---

<sup>19</sup> Il s'agit du titre de l'une des collections, mais également d'un positionnement général.

<sup>20</sup> Si la fin de l'Union soviétique et les années 1990 ont été marquées par de nombreuses révélations sur les crimes staliniens, la tendance s'est inversée depuis l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir. Le mot d'ordre est désormais à la construction de l'image d'un pays victorieux et puissant avec lequel l'Occident doit compter ; l'aspect répressif du stalinisme est souvent minimisé au profit de l'exaltation de la puissance industrielle et militaire soviétique (Amacher, Berelowitch, 2014).

<sup>21</sup> Les textes précisent que la subvention peut aller jusqu'à couvrir 70 % des frais de production, mais les témoignages montrent que, dans les faits, ils en couvrent à peine 30 %.

<sup>22</sup> Par exemple, les éditeurs de livres pour enfants disent repérer les nouveaux auteurs grâce aux concours littéraires tels que Kniguru (Rospetchat') ou Krapivine (ministère de la Culture de la région de Sverdlovsk)

Un événement moscovite a une importance primordiale dans ce contexte : le salon du livre intellectuel Non/Fiction<sup>23</sup> financé par Rospetchat', et dont le comité d'organisation est, pour beaucoup, composé d'acteurs importants de l'édition indépendante. L'Alliance des éditeurs indépendants russe y réserve sous sa bannière un grand espace qu'elle distribue entre petits éditeurs à un prix très modeste, leur assurant ainsi une visibilité collective. La programmation de Non/Fiction résulte d'un compromis entre les différentes composantes de son comité d'organisation. Ainsi, lors l'édition 2015, la présentation des résultats de l'Année de la littérature a fait débat. Les ministères de la Culture régionaux devaient y faire un compte-rendu officiel des événements qu'ils avaient organisés dans ce cadre. Un membre actif de l'Alliance qualifiait ce compte-rendu de « soviétisme honteux<sup>24</sup> » : les autorités locales auraient cherché de mettre en avant des événements commandés « d'en haut » et visant uniquement à montrer l'allégeance aux instances décisionnelles centrales. Ce jugement de valeur montre la collision entre deux modes de fonctionnement : celui des ministères, qui ont conservé leur hiérarchie centralisée depuis l'URSS et qui cherchent à obtenir un résultat quantitatif correspondant aux consignes données par le pouvoir central<sup>25</sup>, et celui de l'Alliance, qui souhaite se concentrer sur la qualité intellectuelle des événements organisés, et non sur leur nombre. Le compte-rendu « honteux » a en fin de compte bien été rendu public, car Rospetchat' insistait sur son importance, mais les acteurs indépendants ont obtenu que la présentation se fasse dans un endroit peu passant.

Les dispositifs d'encouragement de l'État sont donc largement utilisés par les acteurs qui les adaptent à leurs besoins, tout en composant avec les contraintes qu'ils impliquent. Ce qui ne rend pas moindre le poids des lois qui visent à normer la parole publique et qui représentent une menace lointaine pouvant devenir très réelle à tout moment, comme le montre le conflit qui a eu lieu en 2013 autour de la traduction des Drapeaux du monde expliqués aux enfants, de Sylvie Bednar (Bednar, 2008), publiée par Kompas Guid. Alors que ce livre était en vente depuis quelques mois, un député de la Douma a publié un tweet indigné qui s'en prenait à l'explication de la couleur du drapeau de la Lituanie : le rouge y signifierait « le sang versé par le peuple lituanien dans sa lutte contre

---

<sup>23</sup> <http://www.moscowbookfair.ru/eng/about.html>

<sup>24</sup> Entretien avec Nicolas O., 27.04.2016

<sup>25</sup> Les rapports sur l'année de la littérature abondent, en effet, de données chiffrées, le nombre d'événements organisés semblant ainsi primer sur leur contenu réel.

l'envahisseur russe et allemand ». Le député accusait la maison d'édition de russophobie et de fascisme, et menaçait de porter plainte pour déformation de faits historiques. La majeure partie des libraires a réagi en renvoyant le livre à l'éditeur. Ce dernier a alors engagé une bataille médiatique pour défendre son ouvrage. Plusieurs médias indépendants russes<sup>26</sup> et français<sup>27</sup> ont publié des articles en sa faveur, une centaine d'écrivains et d'éditeurs ont signé une lettre ouverte de soutien à Kompas Guid. L'Alliance a publié sur son site une demande adressée aux libraires afin de remettre ce livre en vente en attendant une décision officielle du tribunal : « Sans le remarquer, dans une situation relativement bénigne et face à des accusations visiblement absurdes et démesurées, nous faisons un pas vers l'autocensure, qui est la plus dure et la plus totale des limitations<sup>28</sup> ».

Se déroulant dans la sphère médiatique, ce scandale n'a pas eu de retombées au niveau légal, même si le parquet a dû ouvrir une enquête et si l'éditeur a été convoqué à la procureure deux semaines après le tweet pour, affirme-t-il : « [être] confronté à des questions totalement absurdes, qui cherchaient notamment à chiffrer le nombre d'exemplaires retournés par les librairies<sup>29</sup> ». Il n'y a pas eu d'autres poursuites judiciaires. En l'absence de délit officiellement proclamé, les librairies ont fini par reprendre le livre. Cet épisode montre que c'est toute la communauté professionnelle et intellectuelle qui contribue à la mise en application – ou non – de la législation répressive.

## Conclusion

Dans le contexte politique russe où le pouvoir central, personnifié par le Président, tente de contrôler la parole publique et d'éduquer une nation de « lecteurs » dès leur plus jeune

---

<sup>26</sup> Cf, par exemple, <https://lenta.ru/articles/2013/07/19/flag/> ou [http://bg.ru/kids/kompas\\_gid\\_ryba-18836/](http://bg.ru/kids/kompas_gid_ryba-18836/)

<sup>27</sup> <http://rue89.nouvelobs.com/2013/07/26/livre-enfants-censure-russie-apres-tweet-dun-depute-parti-poutine-244555>

<sup>28</sup> <https://book-alliance.ru/2013/08/01/%D0%B7%D0%B0%D1%8F%D0%B2%D0%BB%D0%B5%D0%BD%D0%B8%D0%B5%D0%B7%D0%B0%D0%B2%D0%B8%D1%81%D0%B8%D0%BC%D0%BE%D0%B3%D0%BE-%D0%B0%D0%BB%D1%8C%D1%8F%D0%BD%D1%81%D0%B0-%D0%BE-%D1%81%D0%B8%D1%82/>

<sup>29</sup> Entretien avec Vitali, le 11.05.2016

âge, dans l'esprit d'un consensus moral traditionnaliste, l'édition – qui met en forme un texte et lui confère une valeur symbolique et marchande – devient un enjeu important.

Si les différentes instances ministérielles peinent à élaborer un « ensemble de dispositifs politico-administratifs » visant « des individus ou des groupes qui sont engagés dans la production intellectuelle et matérielle du livre » (Surel, p. 26, 1997) efficace et cohérent, le RKS, qui réunit des officiels et de grands industriels du livre, aide les instances officielles dans cette tâche. Quant aux acteurs « indépendants », ils sont à la croisée des chemins : d'un côté, la posture critique qui caractérise la plupart d'entre eux rend incompatible le message qu'ils souhaitent véhiculer avec celui valorisé par le pouvoir. D'un autre côté, s'ils ne souhaitent pas agir en marge de la communauté professionnelle, l'interaction avec les structures officielles paraît nécessaire, quitte à composer avec les contraintes que cette position implique. Ainsi, les acteurs indépendants investissent-ils, individuellement ou collectivement, les lieux de sociabilité autour du livre que les instances publiques contribuent à créer et les adaptent-ils à leurs besoins.

Peut-on pour autant parler d'un « *habitus* de soumission » (Mollier, 2011) qui remonterait à l'époque soviétique, où, pour pouvoir formuler légalement une parole divergente des idées véhiculées par le pouvoir politique, il fallait montrer des signes, au moins formels, d'allégeance à ce pouvoir ? Le fait que les dirigeants de l'Alliance fassent la part entre, d'un côté, l'action coercitive d'un pouvoir perçu comme hostile et, de l'autre, les dispositifs concrets d'aide, montre, au contraire, une volonté de construire un autre rapport à l'État, dépolitisé et utilitaire. D'autant plus que, dans un système plein de contradictions administratives, de porosités et de lacunes, le contrôle de l'État reste aléatoire et c'est, du moins pour le moment, à la communauté professionnelle que revient la tâche de définir et de réguler les limites du faisable et du dicible. Grâce à cette marge de manœuvre, il apparaît possible pour l'éditeur indépendant de s'inscrire dans le dispositif de politiques culturelles sans pour autant adhérer aux normes sociales et politiques qu'elles entendent populariser.

## Bibliographie

**AMACHER, Korine, BERELOWITCH, Wladimir (éd.), 2014.** *Histoire et mémoire dans l'espace post-soviétique*. Louvain-la-Neuve : Acadamia Bruylant, p.15.

**ASTAFIEVA, Olga, AVANESOVA, Galina, 2015.** Cultural Policy and National Culture: Prospects of the Modern Russian Strategic Vector. *Iaroslavskii Pedagogičeskii vestnik*, n° 5015, p. 194.

**BENDAR, Sylvie, 2008.** *Les drapeaux du monde expliqués aux enfants*, La Martinière jeunesse.

**CARTELLIER, Dominique, 2008.** Indépendance éditoriale et dispositifs d'aide à la publication. *Communication & langages*, n° 156, p. 63-74.

**DAUCÉ, Françoise, 2016.** *Être opposant dans la Russie de Vladimir Poutine*. Lomont : Le bord de l'eau.

**DAUCÉ, Françoise, 2014.** Russie, la censure insaisissable. *Le Monde* du 7 février.

**DAUCÉ, Françoise, LE HUEROU, Anne et ROUSSELET Kathy, 2013.** Les diversités du patriotisme contemporain. *Critique internationale*, n° 58, p. 9 à 17.

**GABOWITSCH, Mischa, 2013.** *Protest in Putin's Russia*. Cambridge : Polity Press.

**IVANOV, Alexandre, 2012.** Les fondateurs de l'Alliance des éditeurs indépendants recommandent des livres aux lecteurs de *Furfur*. *Furfur*, 11 mars. En ligne : <http://www.furfur.me/furfur/culture/culture/157905-literature>

**KAPLIN, Roman, 2012.** L'Alliance des éditeurs indépendants, un syndicat plus qu'un business. *Universitetskaia Kniga*, 23 mars.

**MOLLIER, Jean-Yves, 2011.** L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale. *Le Vingtième siècle*, revue d'histoire, n° 112.

**SUREL, Yves, 1997.** *L'État et le livre. Les politiques publiques du livre en France (1957-1993)*. Paris : L'Harmattan.

**THIESSE, Anne-Marie, CHMATKO, Natalia, 1999.** Les nouveaux éditeurs russes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 126-127, p. 75-89.

**VOSTRIAKOV, Lev, 2011.** La politique culturelle de l'État : d'un modèle paternaliste à un rapport entre partenaires ? *Upravlentcheskoie konsul'tirovanie*, n° 4, p. 146.

**YERPYLIOVA, Svetlana, MAGUN, Artemii (éd.), 2014.** *La politique faite par des apolitiques. Les mouvements civils dans la Russie des années 2011-2013*. Moscou : NLO.

**MICHNIK, Adam, NAVALNY, Alexei, 2015.** *Dialogi*. Moscou : Novoie Izdatel'stvo.